



Ligue Dauphiné-Savoie d'Esgrime

7 rue de l'Industrie 38327 EYBENS CEDEX - Tél 04 76 51 57 46
E-mail : escrime_ds@yahoo.fr - Site Internet : <http://escrime.ds.free.fr>

SAISON 2014/2015

REGLEMENT SPORTIF de LIGUE

PAGE 2 à 5 : Organisation des tournois dans la ligue

- ❖ ENVOI DES CONVOICATIONS
- ❖ ENGAGEMENTS
- ❖ NOMBRE DE PISTES
- ❖ ARBITRES
- ❖ EN CAS D'ARBITRES EN SURNOMBRE
- ❖ HORAIRES
- ❖ REGLEMENT DES EPREUVES
- ❖ RECOMPENSES
- ❖ RESULTATS
- ❖ L'AIDE AUX CLUBS ORGANISATEURS
- ❖ LES CIRCUITS ORGANISES DANS LA LIGUE (ou les championnats de France)

PAGES 5 et 6 : Critères de sélection.

PAGE 7 : Classement de ligue.

PAGE 8 : Formules des tournois de ligue et barème des points

ORGANISATIONS DANS LA LIGUE

❖ ENVOI DES CONVOCATIONS

Celles-ci devront comporter :

- Lieu de la compétition et obligatoirement un n° de Tel.
- Horaires.
- Rappel du droit d'engagement.
- Engagement sur le site de la Fédération Française d'Esgrime
- Un plan **RECENT & LISIBLE**

Les convocations seront adressées **un mois avant la date du tournoi** :

Tournois régionaux :

- 1 ex. à la ligue, au CTS et à toutes les salles de la ligue.

Tournois de Zone 6 :

- 1 ex. à toutes les personnes mentionnées sur l'annuaire de Zone 6 (à la fin du règlement de zone)

Tournois CERA :

- 1 ex. aux ligues Dauphiné Savoie et du Lyonnais, aux CTS ou faisant fonction et aux clubs de la ligue DS

❖ ENGAGEMENTS

Jusqu'à benjamins, 8 € par tireur et 24€ par équipes.

Minime 8€ + 2 € à renvoyer à la fédération par le club organisateur et 24€ par équipes.

Au-delà, 10€ par tireur + 2 € à renvoyer à la fédération par le club organisateur et 30 € par équipes.

❖ NOMBRE DE PISTES

La salle organisatrice doit installer un nombre de pistes suffisant suivant le nombre de tireurs engagés et suivant les horaires définis (décalage si plusieurs catégories). Elle devra également prévoir du matériel de remplacement en cas de panne et si possible un réparateur. Les pistes devront être **FIXEES**.

L'organisateur devra également prévoir un micro et **essayer de baliser l'espace "compétition"** : délimitation au moyen de barrière "ping-pong", chaînes ou autres et laisser un espace en fond de piste.

Il devra également prévenir son comité départemental s'il a besoin des chronos, poids et piges. (Une semaine à l'avance)

❖ ARBITRES

Engagement des arbitres en ligne suivant les règles de l'arbitrage national. Suivant le nombre de tireurs et d'arbitres inscrits, l'organisateur devra éventuellement en convoquer un ou plusieurs supplémentaires.

Indemnités officielles prévues par la C.N.A.

A la journée :

- Arbitres internationaux..... 70€
- Arbitres nationaux « A » et formation internationale 60 €
- Arbitre nationaux « B » 50€
- Arbitres régionaux et formation nationale..... 40 €
- Arbitres départementaux et formation régionale..... 25 €
- Arbitres en formation départementale ou en cours de cursus 20 €

Chaque arbitre recevra un ticket repas. Il est préconisé, **pour tous les arbitres**, de prévoir plus qu'un simple sandwich.

❖ EN CAS D'ARBITRES EN SURNOMBRE

Règle à appliquer :

Les arbitres seront pris dans l'ordre suivant :

- 1) l'arbitre amené par le club pour 4 tireurs engagés
- 2) l'arbitre ayant retourné à la CRA son planning d'arbitrage
- 3) l'arbitre en formation

et ceci à condition d'avoir prévenu l'organisateur de leur présence effective, avant le mercredi précédent le tournoi.

❖ HORAIRES

Pour les tournois ayant lieu le samedi après midi : dernier appel pas avant 13h30

Pour les tournois ayant lieu le dimanche : au plus tôt dernier appel à 9 h.

❖ REGLEMENT DES EPREUVES

1. Les épreuves individuelles

En cadet, junior et senior

Pour la constitution des poules, on prendra en compte le classement national actualisé

- 1 tour de poule Cf. « formules pour les tournois de ligue » en annexe. Pas d'éliminé.
- Tableau d'élimination directe sans repêchage.
- La troisième place ne sera pas tirée.

Pour le 1^{er} tournoi minime :

- Pour la constitution du premier tour de poule on prendra en compte le classement de ligue minime de la saison précédente.
- 2 tours de poule de 6 ou 5 tireurs. Décalage par club et classement dans le tableau sur les 2 tours. Pas d'éliminé.
 - Tableau d'élimination directe
 - La troisième place ne sera pas tirée.

En Benjamin

- 2 tours de poule de 6 de 5 ou de 4 tireurs. Pas d'éliminé.
- Tableau d'élimination directe sans repêchage.
- La troisième place ne sera pas tirée.

RAPPEL :

Blason **ROUGE OBLIGATOIRE** benjamins et minimes participant à un tournoi de ligue.

Blason **BLEU OBLIGATOIRE** pour les minimes participant à une sélection pour la fête des jeunes.

Les minimes qui se licencient pour la première fois. (Cf. règlement FFE en vigueur)

2. Les épreuves par équipe

Principe

Le titre sera disputé s'il y a au moins deux équipes engagées dans les délais et sur place le jour de l'épreuve. Si une seule équipe est engagée, l'organisation préviendra le club concerné et le Conseiller Technique Sportif de l'annulation de l'épreuve.

En cadets et juniors, les équipes ayant des tireurs en pôle pourront être exemptés de tirer du fait de l'absence de quota pour participer à l'épreuve de zone. L'équipe dans ce cas devra être signalée au C.T.S. un mois avant l'épreuve.

En cadet, junior et senior

Tableau d'élimination directe + match de classement jusqu'à la 8^{ème} place.

Chaque équipe devra dans la mesure du possible tirer au moins 2 matchs.

Les équipes sont placées dans le tableau d'élimination directe en additionnant les places de leurs trois meilleurs tireurs au classement national actualisé avant l'épreuve individuelle.

Les tireurs non classés se verront attribuer la place correspondant au nombre de classés dans l'arme et la catégorie + 1.

L'équipe numéro 1 est celle qui a le moins de points.

En Benjamin

Relais à l'italienne. Les équipes (3 tireurs) pourront être mixtes (Les pupilles sont autorisés, avec un benjamin obligatoirement dans l'équipe. Uniquement les pupilles 2^{ème} année). Formule : 2 tours de poule en 4, 8 et 12 touches. 4 touches en 2 minutes. Poule de 3 ou 4. On privilégie les poules de 4 à condition de dédoubler + tableau d'élimination directe.

❖ **RECOMPENSES**

Chaque organisateur devra prévoir, **obligatoirement** :

En individuel :

Pour toutes les catégories : Coupes ou médailles aux 4 premiers

Un T.Shirt pour les 4 premiers (fourni par la ligue ou la CERA pour les tournois de ligue et CERA)

Pour les benjamins : 1 médaille du 5^{ème} au 8^{ème}.

Pour les autres catégories : 1 lot aux quatre premiers.

Pour une même compétition, les lots devront être, si possible, de même valeur.

En équipe pour toutes les catégories :

Un T.Shirt pour les tireurs de l'équipe championne (fourni par la ligue ou par la CERA).

1 médaille pour chaque tireur composant l'équipe vainqueur en BENJAMIN.

❖ **RESULTATS**

Tous les résultats seront envoyés **dans les 2 jours (maxi)** :

- 1 ex. à toutes les salles ayant participé au tournoi

- 1 ex. à la ligue et au Conseiller Technique Sportif

- 1 ex à la FFE pour les compétitions prise en compte dans le classement national (toutes les zones + championnat de ligue minime)

- **Ils seront également mis en ligne sur le site de la FFE**

❖ **L'AIDE AUX CLUBS ORGANISATEURS**

La ligue aidera les clubs organisateurs de tournois suivant le barème en vigueur dans les règles financières de la ligue Dauphiné Savoie.

L'organisateur devra, à l'issue de la compétition, adresser à la ligue, le compte rendu de la compétition à l'aide du formulaire joint en annexe de ce règlement, ainsi que l'activité des arbitres et **la feuille d'émargement**. Lorsque ces formalités seront remplies, la ligue versera l'aide aux clubs prévue.

Pour toutes les compétitions organisées dans la ligue et subventionnées :

Si le total des indemnités payées aux arbitres est supérieur aux droits d'engagement reçus, la ligue remboursera la différence à l'organisateur. Dans le cas contraire, l'organisateur versera le surplus à la ligue.

Les organisateurs doivent respecter le présent règlement, notamment veiller au respect des horaires et assurer la logistique de la compétition.

La ligue se réserve le droit de supprimer l'aide au club, partiellement ou en totalité, si les salles ne se conforment pas au présent règlement

❖ **LES CIRCUITS ORGANISES DANS LA LIGUE (ou les championnats de France)**

Plusieurs circuits sont organisés dans la ligue. Les organisateurs de ces circuits ne tiendront pas compte du règlement ci-dessus pour ces organisations et se reporteront au cahier des charges de la FFE. Ils devront néanmoins adresser les résultats à la ligue et au CTS.

CRITERES DE SELECTION

EQUIPES

Cadets, Juniors et Seniors :

La participation au championnat régional est encouragée pour participer à l'épreuve de zone. La ligue se chargera d'inscrire les équipes au niveau de la zone.

❖ SELECTION A LA FETE DES JEUNES

INDIVIDUEL :

1) PAR "HORIZON 2020" :

Les 40 premiers au classement national seront sélectionnés pour la fête des jeunes. Le classement national est établi par rapport aux classements du 1^{er} tournoi de ligue du tournoi de zone 6 et de l'épreuve nationale.

2) PAR LA ZONE 6 :

En individuel, la sélection se fera au niveau de la Zone 6 pour les six armes, (se reporter au règlement de la Zone).

PAR EQUIPES :

La sélection des tireurs de chaque équipe sera faite par la commission d'arme. En fonction du potentiel de la ligue, elle se réserve le droit d'envoyer une équipe de 3 tireurs + un remplaçant, une équipe de 3 tireurs ou pas d'équipe.

Sélection des tireurs au stage de préparation de VOIRON :

- Les 3 premiers tireurs au classement de ligue (nombre d'épreuves -1).

- 1 à 12 tireurs désignés par les capitaines d'équipe, le CTS et le président de ligue suivant le potentiel dans chaque arme.

La sélection sera effectuée assez tôt pour permettre une bonne organisation du stage. Les remplaçants seront nommés pour remplacer un éventuel désistement dans l'arme concernée. S'il y avait des désistements (dans la ligue du Lyonnais) à l'issue des premières inscriptions, un ou plusieurs tireurs, de par leurs résultats entre la sélection et le stage, pourront être repêchés et venir grossir l'effectif d'une arme

Sélection définitive :

Pour tous, la participation au stage préparatoire et l'hébergement en commun le samedi soir à la Fête Des Jeunes est OBLIGATOIRE.

Les deux premiers de la ligue au classement de ligue (Nb d'épreuves -1) seront sélectionnés dans l'équipe si les obligations ci-dessus sont remplies.

Pour les autres membres de l' (ou des) équipe, le choix sera fait par la commission d'armes sur proposition du capitaine d'équipe.

Toutes les sélections par équipe sont de la responsabilité de la commission d'arme concernée

CAS DE FORCE MAJEURE

La commission d'arme pourra déroger aux règles ci-dessus en cas de force majeure et si les tireurs ou les clubs ont prévenu le C.T.S. avant le stage ou la compétition ou au maximum lors de l'engagement le jour du tournoi.

CLASSEMENT DE LIGUE

Le classement de ligue sera établi, pour chaque catégorie, selon les modalités décrites ci-dessous :

Si 4 ou moins d'épreuve prise en compte dans le classement = nb d'épreuves – 1

Si 5 à 7 épreuves = nb d'épreuves – 2

Si 8 ou + épreuves prises en compte = 5 meilleurs résultats

BENJAMINS :

- Fleuret : le championnat de Ligue + toutes les épreuves open organisées dans la région Rhône Alpes.
- Epée : le championnat de Ligue + toutes les épreuves open organisées dans la région Rhône Alpes.
- Sabre : le championnat de Ligue + toutes les épreuves open organisées dans la région Rhône Alpes + le challenge de France coef 1.75

MINIMES : (4/6)

- Tournoi de ligue coef 1
- Championnat régional coef 1,2
- Tournois de Zone coef 1,5
- Interligue coef 1,75
- Nationale coef 2
- Fête Des jeunes coef 2,5

CADETS et JUNIORS :

Fleuret et Epée :

- Classement national
- Championnat Rhône Alpes coef 1
- Tournoi de zone coef 1.2

Sabre :

- Classement national
- Championnat Rhône Alpes coef 1
- Zone coef 1.2
- Regroupement Interligue coef 1,5

SENIORS :

Epée :

- Championnat régional coef 1
- 1 Zone coef 1,2
- Classement national

Fleuret :

- Classement national
- 1 zone coef 1.2

Sabre :

- Championnat régional coef 1
- Regroupement de la zone coef 1,2

- Classement national

Formule pour les classements de ligue

Le nombre de points marqué par un tireur en compétition dépend :

- de la place du tireur : **P**
- du nombre de tireurs présents : **N**
- d'un coefficient de force permettant de prendre en compte le niveau des tireurs présents : **F**
- d'un coefficient de compétition permettant de valoriser certaines compétitions : **C**

CALCUL DES COEFFICIENTS DE L'EPREUVE ET DES POINTS

$$N = F \times 100 \times \left(1.01 - \frac{\text{Log}(P)}{\text{Log}(N)} \right) \times C$$

N : Nombre de points obtenus P : Place du tireur

N : Nombre de tireurs présents

F : Coefficient de force C : Coefficient de compétition